

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol - la lande du maine - saint pierre la cour

Date : Wed, 15 Dec 2021 17:05:31 +0000 (UTC)

De : thibaud barges <

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitant au 17 hameau de la touche à Bréal sous Vitré, je m'inquiète énormément sur les conséquences d'un tel projet de centrale photovoltaïque sur notre cadre de vie.

Pour commencer le terme de centrale photovoltaïque au sol me gêne particulièrement puisqu'il s'agit d'un projet en pente sur merlon totalement inédit et dont la pollution visuelle me fait très peur (un merlon de 50 mètre de hauteur ne se cache pas et est visible à plusieurs kilomètres à la ronde).

Je me pose également de nombreuses questions :

- Sur l'aspect sanitaire (champs électromagnétiques, éblouissement...) ?
 - Sur la stabilité du merlon (remblais sans compactage lors de sa conception, constitué principalement de résidus de carrière et soumis à de nombreuses vibrations lors des tirs de mine effectués dans la carrière à proximité...) ?
 - Sur la faune et la flore (impact sur les oiseaux, le gibier...) ?
 - Sur la dépréciation immobilière de nos biens ?
 - Sur les nuisances engendrées pendant la phase de chantier (bruit, sécurité des routes...) ?
 - Sur le réel bilan carbone de ce projet (fabrication des panneaux, installation...) ?
 - Sur le porteur de projet KERNUM (aucune référence sur des projets d'une telle ampleur...) ?
- dont j'aimerais des réponses claires et approfondies.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces observations.

Cordialement.

M. BARGES Thibaud